



Pommier / Poirier

N°05
09/03/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Tavelure** : le risque vis-à-vis de la tavelure débutera lorsque les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier seront atteints.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : les éclosions d'œufs d'hiver sont en cours.
- **Anthonyme du pommier** : la période à risque de pontes débute à partir du stade B (BBCH 51). Premier adulte observé.
- **Psylle du poirier** : la période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.

Notes nationales biodiversité :



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité Abeilles sauvages](#)



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité Vers de terre](#)

Données météorologiques

Les températures moyennes enregistrées depuis le dernier bulletin ont été inférieures aux normales de saison jusqu'au 7 mars. Depuis ce milieu de semaine les températures sont en hausse. Un temps perturbé est en cours depuis mardi. Selon les secteurs, 4 à 39 mm de pluie ont été enregistrés entre les 7 et 8 mars.

Pour les prochains jours, les températures annoncées seront douces et nettement au-dessus des valeurs de saison et le temps restera perturbé.

Prévisions du 10 au 16 mars (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16
Ste Livrade sur Lot (47)	10° / 16° ▶ 35 km/h 70 km/h	Pluies éparées 11° / 16° ▶ 30 km/h 50 km/h	10° / 20° ▲ 15 km/h	9° / 18° ▶ 25 km/h 50 km/h	9° / 15° ▶ 30 km/h 55 km/h	7° / 16° ▼ 15 km/h	7° / 22° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	11° / 15° ▶ 45 km/h 80 km/h	12° / 15° ▶ 30 km/h 55 km/h	11° / 20° ▼ 15 km/h	10° / 18° ▶ 25 km/h 55 km/h	9° / 16° ▶ 30 km/h 55 km/h	7° / 17° ▼ 15 km/h	7° / 21° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	8° / 15° ▶ 40 km/h 65 km/h	10° / 16° ▶ 30 km/h 55 km/h	8° / 18° ▼ 15 km/h	8° / 19° ▼ 25 km/h 50 km/h	7° / 16° ▶ 25 km/h 55 km/h	5° / 17° ▼ 15 km/h	5° / 22° ▼ 15 km/h
Jonzac (17)	9° / 14° ▶ 40 km/h 65 km/h	11° / 15° ▶ 30 km/h 50 km/h	10° / 18° ▼ 15 km/h	11° / 17° ▶ 30 km/h 65 km/h	9° / 15° ▶ 30 km/h 55 km/h	7° / 16° ▼ 15 km/h	7° / 19° ▼ 15 km/h
Orthez (64)	10° / 18° ▶ 30 km/h 65 km/h	12° / 16° ▶ 30 km/h 45 km/h	11° / 21° ◀ 10 km/h	8° / 20° ▶ 25 km/h 50 km/h	8° / 16° ▶ 25 km/h 60 km/h	6° / 19° ▼ 15 km/h	6° / 23° ▼ 15 km/h

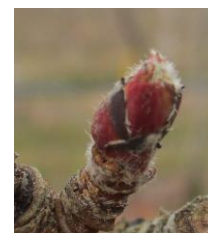
Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) dominant pour la majorité des variétés. Début stade B pour Pink Lady en situation précoce.

En Gironde, Dordogne et Charentes : stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) dominant pour la majorité des variétés.



Stade B

« Début de gonflement »
(BBCH 51)

Poirier :

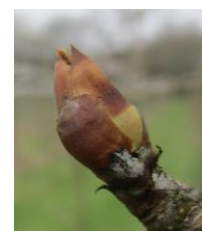
En Lot-et-Garonne : stade A-B pour William's, Comice et Conférence ; stade B pour Passe Crassane à début C pour Harrow Sweet.

En Gironde : stade A-B pour William's ; stade B pour Comice ; stade B-C à début C3 « Gonflement apparent » (BBCH 53) pour Passe Crassane.



Stade B

« Début de gonflement » (BBCH 51)



Stade C

« Gonflement apparent » (BBCH 52)

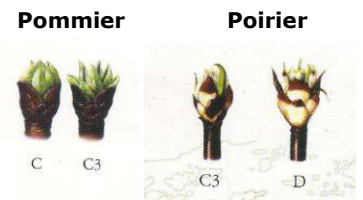
• Tavelure

Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde a montré les toutes premières projections lors des pluies des 22-24 février. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne les premières projections ont été enregistrées lors des pluies des 7 et 8 mars.

A ce stade de maturation des périthèces, le potentiel de spores projetables est faible.

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

- stades de sensibilité atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier,
- ascospores prêtes à projeter lors des pluies,
- humectation du feuillage suffisante (cf. tableau ci-dessous).



Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Pour les variétés à débourrement précoce, dans les parcelles bien exposées, **la période de sensibilité va prochainement débuter** et le risque de contamination sera possible si les conditions de température et d'humectation sont réunies lors des pluies.

Pour les autres variétés, le risque vis-à-vis de la tavelure est actuellement nul, il ne débutera que lorsque les stades végétatifs de sensibilité seront atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

L'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles et d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections l'année suivante.

Dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelure en 2022 cette opération primordiale doit maintenant avoir été réalisée.

• Chancres

Le champignon responsable du chancre à Nectria ou chancre européen se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

• Oïdium

Le champignon responsable de la maladie, *Podosphaera leucotricha*, se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente. Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium devra s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2022.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

• Pucerons

Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier :

Dans nos parcelles de référence, les premières fondatrices ont été observées début février sur poiriers. Lors des observations de ce début de semaine des fondatrices de puceron cendré ont été observées sur 0 à 2% des bourgeons.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Fondatrice de puceron

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Puceron vert :

Les premières fondatrices ont été observées début février.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Anthonome du pommier

L'anthonome du pommier est un ravageur occasionnel. Il peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les battages réalisés en ce début de semaine en Lot-et-Garonne ont montré la présence des premiers individus. Les battages effectués en vallée de Dordogne n'ont pas encore mis en évidence la présence d'anthonomes.



Anthonome du pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La reprise d'activité de l'anthonome débute.

La période à risque de pontes commence à partir du début de gonflement du bourgeon (BBCH 51).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les pontes et les éclosions s'intensifient.

Lors des observations réalisées en ce début de semaine, 38 % de bourgeons étaient occupés par des œufs de psylle et 3 % par des jeunes larves sur la parcelle du Lot-et-Garonne. Sur la parcelle de Gironde, 4 % de bourgeons étaient occupés par des œufs et 5 % par des jeunes larves en ce milieu de semaine.



Larve de psylle

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque de pontes et d'éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile ou autre produit minéral sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Acariens rouges

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le BSV n°2 du 02/02/23).

La première capture a été enregistrée en ce milieu de semaine.

Evaluation du risque

La hausse des températures est favorable aux émergences des adultes.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers a dû être réalisée.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut actuellement observer la présence de petites araignées qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. On note aussi sur certaines parcelles la présence d'adultes de la coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles (Cf. paragraphe auxiliaires du BSV n°3 du 16 février 2023). Il est également possible d'observer des larves de chrysope.



Larve de chrysope « habillée »

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA 17, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".